

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES

Séance plénière du 26 mars 2013 à 14 h 30

« Compléments aux perspectives du système de retraite en 2020, 2040 et 2060 :  
les projections régime par régime »

<b>Document N°3</b>
<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

**Perspectives 2020, 2040 et 2060**  
**Le régime de retraite complémentaire des salariés du secteur privé**  
**ARRCO**

*Secrétariat général du Conseil d'orientation des retraites*



## Perspectives 2020, 2040 et 2060

### L'association pour le régime de retraite complémentaire des salariés (ARRCO)

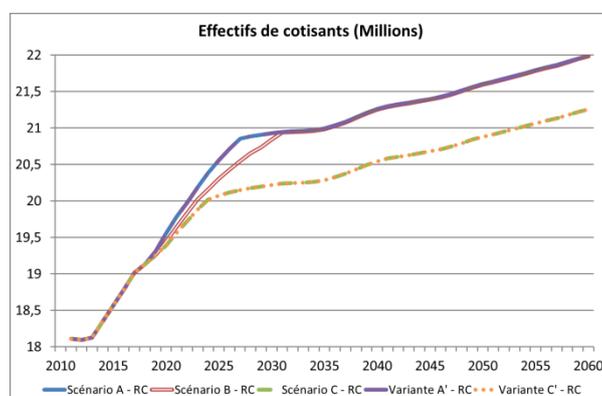
Les salariés du secteur privé sont affiliés, en plus de leur régime de base, à l'association pour le régime de retraite complémentaire des salariés (ARRCO) : sur la totalité de leur salaire pour les non-cadres, et sur la partie du salaire en-dessous du plafond de la Sécurité sociale pour les cadres.

#### 1. Les effectifs de cotisants et la masse des ressources

A court et moyen terme, les **effectifs de cotisants** à l'ARRCO évolueraient de manière dynamique jusque vers 2025. Ils passeraient de 18,1 millions en 2011 à 19,5 millions en 2020 (soit un rythme moyen de près de +0,9 % par an) puis, selon les scénarios et variantes, entre 20,2 et 20,9 millions en 2030. Deux facteurs principaux expliquent ce dynamisme : d'une part, le relèvement de l'âge minimal d'ouverture des droits de 60 à 62 ans – décidé dans l'accord paritaire AGIRC-ARRCO du 18 mars 2011 afin de suivre le relèvement dans les régimes de base consécutif à la réforme des retraites de 2010 – conduirait une partie des salariés à retarder leur cessation d'activité ; d'autre part, la diminution sensible du taux de chômage, retenue en hypothèse dans les projections du COR, jouerait favorablement sur le niveau d'emploi.

Les effectifs de cotisants à l'ARRCO augmenteraient plus vite que l'emploi total. En effet, les projections du COR font l'hypothèse d'une déformation de la structure de l'emploi par régime, avec notamment une diminution projetée des effectifs de fonctionnaires d'Etat et des effectifs de cotisants aux régimes du secteur agricole. Il en résulterait, symétriquement, une proportion croissante dans la population active de salariés affiliés à l'ARRCO.

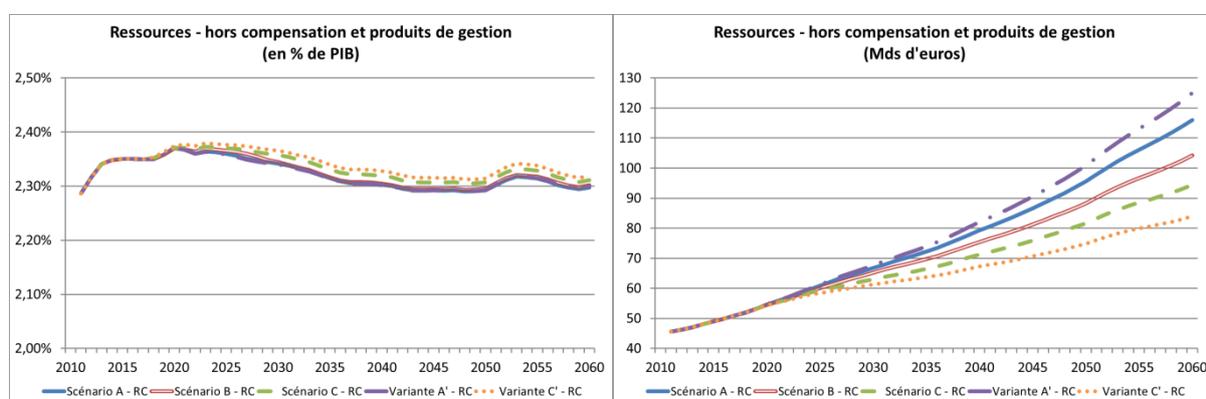
A plus long terme (de 2030 à 2060), le nombre de cotisants à l'ARRCO évoluerait quasi parallèlement à l'emploi total, à un rythme d'environ +0,2 % par an, principalement sous l'effet des facteurs démographiques (croissance de la population en âge de travailler) et en raison d'une stabilisation du taux de chômage à terme. Il atteindrait 21,3 millions en 2060 dans le scénario C et la variante C', et 22 millions dans les scénarios A et B, et dans la variante A'.



Les **ressources** de l'ARRCO sont constituées des cotisations sociales – assises sur les salaires et évoluant donc globalement comme la masse salariale –, et de transferts de l'UNEDIC et de ressources de l'AGFF<sup>1</sup>.

Entre 2011 et 2025, les ressources, exprimées en proportion du PIB, augmenteraient faiblement sous l'effet de la hausse de l'emploi salarié privé plus rapide que celle de l'emploi total. Les ressources diminueraient modérément ensuite, pour revenir à leur niveau de 2011 dans les scénarios A et B ainsi que dans la variante A' (elles restent supérieures en points de PIB dans le scénario C et la variante C'). Au-delà, les ressources de l'ARRCO resteraient globalement stables en proportion du PIB.

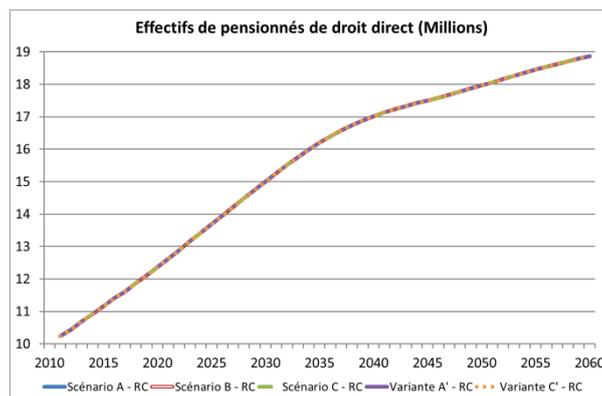
Le mécanisme de l'AGFF entraîne de très légères différences d'évolution des ressources selon l'hypothèse de rendement, qui conduisent à un écart de ressources en 2060 très limité (moins de 3 milliards d'euros selon les scénarios en 2060).



## 2. Les effectifs de retraités et la masse des pensions

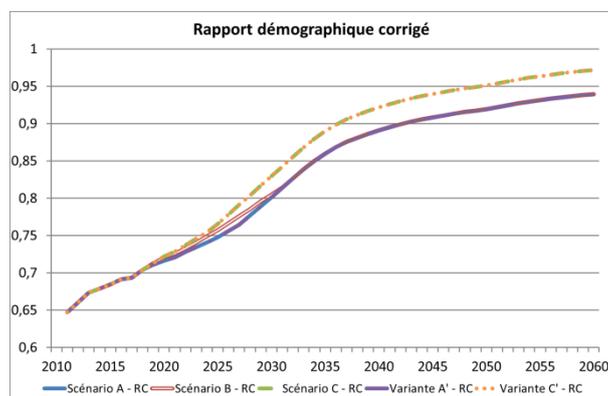
Le **nombre de retraités de droit direct** de l'ARRCO croîtrait très rapidement jusqu'au milieu des années 2030, à un rythme d'environ +2,0 % par an, sous l'effet notamment de l'arrivée à l'âge de la retraite des générations pleines du *baby boom* (nées entre 1946 et la première moitié des années 1970). Cette croissance serait sensiblement plus rapide que celle du nombre de retraités tous régimes confondus, en raison des évolutions de la structure de l'emploi : extension tendancielle du salariat et, en projection, baisse de la proportion dans l'emploi des régimes de la fonction publique, de certains régimes spéciaux et du régime des non-salariés agricoles.

<sup>1</sup> Les masses financières présentées en projections incluent les opérations d'adossement de la Caisse nationale des industries électriques et gazières (CNIEG) alors que les pensions moyennes (cf. *infra*) s'entendent hors ces opérations.



La croissance du nombre de retraités de droit direct serait ralentie par la hausse de l'**âge effectif moyen de départ à la retraite**, notamment au cours de la prochaine décennie sous l'effet de l'accord paritaire AGIRC-ARRCO du 18 mars 2011, mais sans que cela ne remette en cause la dynamique liée au *papy boom*. L'âge effectif moyen de départ à la retraite, qui est d'environ 62 ans en 2011, passerait à plus de 64 ans dès 2035 et se stabiliserait à ce niveau jusqu'en 2060.

Au total, le **rapport démographique corrigé**<sup>2</sup> augmenterait sur toute la période de projection, et plus particulièrement sur la période 2025-2035 (fin de l'augmentation dynamique des effectifs de cotisants en 2025, puis fin de l'augmentation dynamique des effectifs de retraités de droit direct au-delà de 2035).



Pour ce qui concerne les montants projetés des prestations, les hypothèses d'évolution des valeurs d'achat et de service du point sont cruciales. L'accord paritaire AGIRC-ARRCO du 18 mars 2011 définit ces évolutions sur le court terme : jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2015 inclus, les valeurs de point et salaire de référence évoluent comme le salaire moyen AGIRC-ARRCO moins 1,5 point sans pouvoir être inférieures au prix. Au-delà de 2015, deux hypothèses alternatives ont été formulées et ont chacune fait l'objet de projections :

- une hypothèse de rendement technique constant dans laquelle les valeurs de point et salaire de référence évoluent comme le salaire moyen par tête moins 1,5 point sans pouvoir être inférieures au prix ;

<sup>2</sup> Rapport entre, d'une part, la somme du nombre de retraités de droit direct et de la moitié du nombre de retraités de droit dérivé et, d'autre part, le nombre de cotisants.

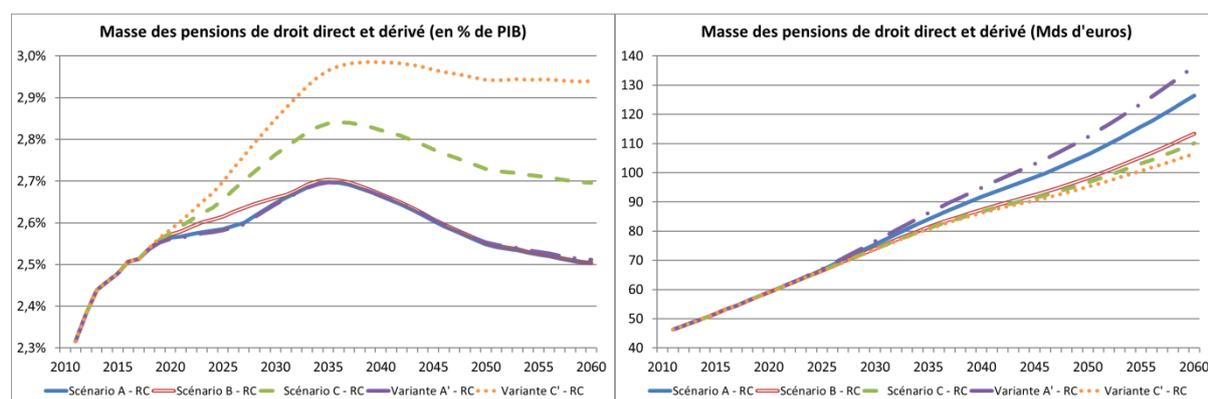
- une hypothèse de rendement technique décroissant (soit un retour aux règles qui prévalaient avant l'accord de mars 2011) dans laquelle la valeur du point est indexée sur les prix et le salaire de référence sur le salaire moyen par tête.

Dans les résultats détaillés ci-dessous, par souci de lisibilité, seuls les graphes concernant l'hypothèse de rendement technique constant sont représentés.

Par ailleurs, selon la réglementation actuelle qui est supposée maintenue en projection (l'accord du 18 mars 2011 reconduisant l'AGFF<sup>3</sup> jusqu'au 31 décembre 2018 serait prolongé sur toute la période de projection), les pensions liquidées avant 67 ans à terme à l'ARRCO ne subissent pas les abattements d'anticipation si l'intéressé a droit au taux plein au régime général : les allocations de droits directs servies sans abattement avant 67 ans au titre de la « retraite à 62 ans », sont mises à la charge d'une structure spéciale, l'AGFF, qui dispose d'un financement propre. Les pensions projetées sont les pensions servies, sans abattement. En ressources, aux cotisations de retraite ARRCO, sont ajoutés le montant du financement de la « retraite à 62 ans » pris en charge par l'AGFF et le montant correspondant à la redistribution des excédents de l'AGFF entre l'AGIRC et l'ARRCO.

Selon ces conventions, la **pension moyenne de droits directs** servie par l'ARRCO augmenterait en termes réels sur toute la période de projection : de +69 % pour la variante A' entre 2011 et 2060, à +31 % pour la variante C'. La progression de la pension moyenne serait toutefois ralentie par rapport à l'évolution du SMPT notamment par l'impact très long dans le temps des différents épisodes de rendements décroissants depuis 1993, et en raison également de la féminisation du régime, les femmes ayant des pensions moyennes moins élevées que celles des hommes.

En rendement décroissants, par construction, les pensions moyennes stagnent en valeur réelle car le nombre de points moyen acquis chaque année par les assurés est le même quel que soit le niveau du salaire moyen.



La **masse des pensions de droit direct et dérivé**, qui représente environ 2,3 % du PIB en 2011, évoluerait de manière très différenciée selon les scénarios et variantes macroéconomiques jusqu'en 2035, dans le cadre des projections en rendements constants, du

<sup>3</sup> L'AGFF, Association pour la Gestion du Fonds de Financement de l'AGIRC et de l'ARRCO, finance principalement une partie des allocations versées entre 60 et 65 ans (et progressivement 62 et 67 ans) et la totalité des allocations versées au titre des carrières longues. Les ressources AGFF proviennent de cotisations spécifiques : taux de cotisation de 2% sur la tranche A des salaires et de 2,2 % sur la tranche B. Le solde qui résulte de l'équilibre de l'AGFF (qui constitue « l'excédent AGFF ») est réparti entre l'AGIRC et l'ARRCO *au prorata* des transferts AGFF de chacun des deux régimes.

fait en particulier de l'hypothèse d'indexation de la valeur du point. Sous cette hypothèse de rendements constants, les valeurs de point évoluent en effet comme le salaire moyen AGIRC-ARRCO dans chacun des scénarios moins 1,5 point, sans pouvoir être inférieures au prix : ainsi, si l'évolution du SMPT est inférieure à 1,5 point, les pensions évoluent relativement plus dynamiquement que le PIB –l'écart entre le taux de croissance de ce dernier et la revalorisation des pensions étant moindre.

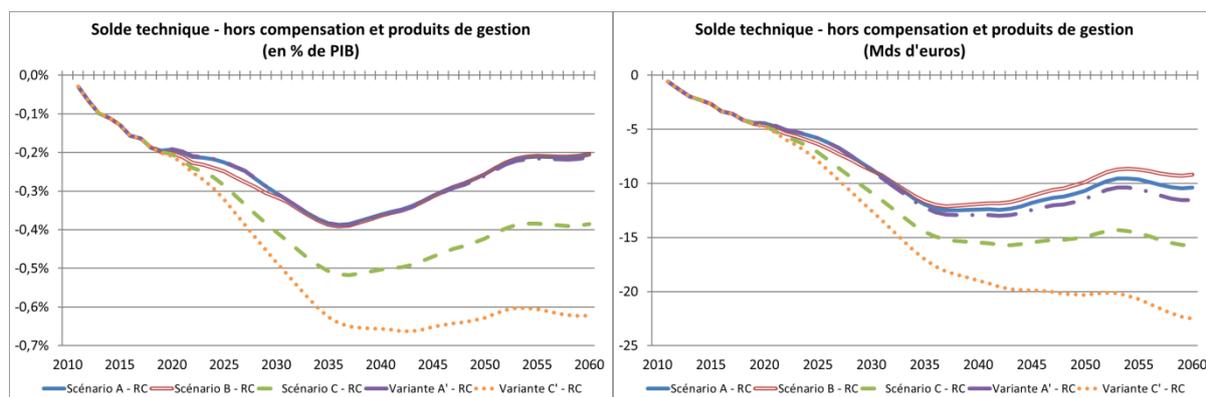
Au-delà de 2035, la masse des pensions, exprimée en proportion du PIB, baisserait jusqu'à la fin de la période de projection, d'autant plus dynamiquement que l'évolution de la croissance du SMPT serait supérieure ou égale à 1,5 point, pour représenter entre 2,5 % du PIB en 2060 dans les scénarios A, B et la variante A', 2,7 % dans le scénario C et enfin 2,9 % dans la variante C'.

En rendements décroissants, comme les droits acquis par les assurés sont les mêmes quel que soit l'hypothèse d'évolution du salaire moyen par tête, la masse des pensions est identique dans tous les scénarios, mais son poids en proportion de PIB diffère : de 1,6 % de PIB pour la variante A' à 2,7 % de PIB dans la variante C' en 2060.

### 3. Les soldes financiers

En rendements constants, le **solde technique** de l'ARRCO serait toujours déficitaire, jusqu'à 0,4 % de PIB en 2035, point bas de la projection. Il s'améliorerait ensuite en projection : les ressources techniques du régime (incluant les transferts en provenance de l'AGFF) resteraient globalement stables en proportion du PIB, tandis que les dépenses (incluant les transferts de solidarité en direction de l'AGIRC<sup>4</sup>) exprimées en proportion du PIB diminueraient progressivement au fil du temps.

En rendement décroissant, le solde technique de l'ARRCO se dégraderait jusqu'en 2035, point bas de la projection mais il s'améliorerait ensuite en projection pour redevenir positif (en 2041, 2045, 2051 et 2059 respectivement pour la variante A' et les scénarios A, B et C) à l'exception de la variante C', sous l'effet de la moindre progression des dépenses.

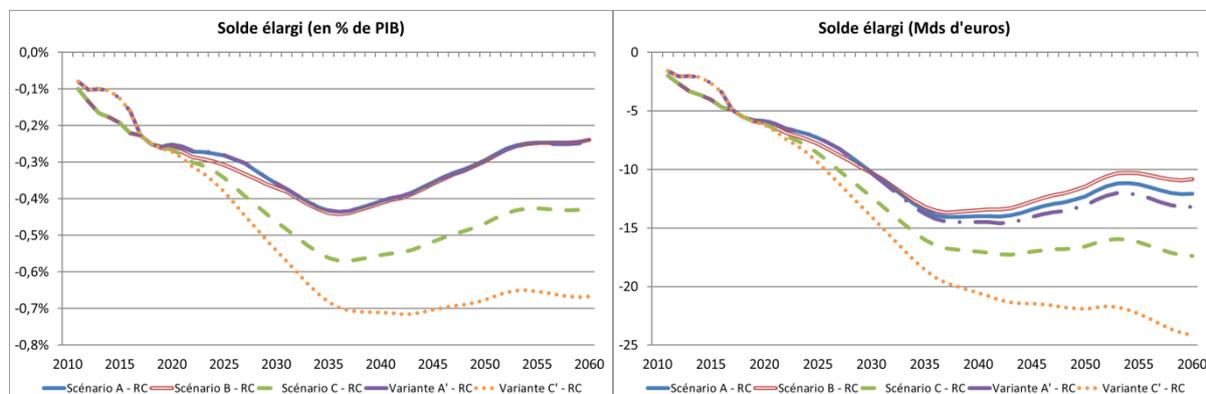


Le solde technique exclut cependant une partie des charges du régime, notamment les charges de gestion et les charges liées aux transferts de solidarité de l'ARRCO vers l'AGIRC. Le **solde élargi**, incluant ces charges traduirait un besoin de financement pour l'ARRCO, à toute date jusqu'en 2060 et dans tous les scénarios et variantes macroéconomiques. De -0,1 % du

<sup>4</sup> L'ARRCO prend en charge le solde des agents de maîtrise à l'AGIRC.

PIB en 2011 et -0,25 % en 2020, il passerait ainsi à -0,4 % et -0,7 % du PIB en 2035 (selon les scénarios et variantes) et entre -0,25 % et -0,65 % du PIB en 2060.

En rendement décroissant, le retour à un solde positif serait décalé d'environ deux ans par rapport au solde technique.



#### 4. L'effet des mesures prises depuis 2010

Parmi les réformes et modifications apportées au système de retraite depuis 2010, l'ARRCO est essentiellement concerné par l'accord paritaire AGIRC-ARRCO du 18 mars 2011, qui visait notamment :

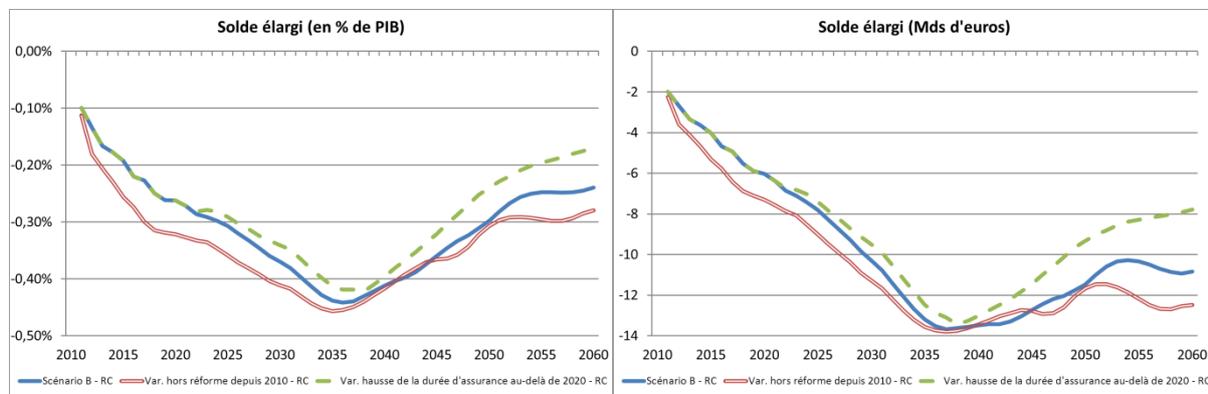
- à prendre en compte l'augmentation des âges de départ à la retraite de la réforme de 2010, en particulier par le report des âges légaux d'ouverture des droits (de 60 à 62 ans) et d'annulation de la décote (de 65 à 67 ans) –auquel s'ajoute des modifications des conditions d'accès à la retraite anticipée pour carrière longue ;
- ainsi qu'à modifier les conditions d'achat de point et d'évolution du salaire de référence jusqu'en 2015.

Ces évolutions se traduiraient par une augmentation sensible de l'âge effectif moyen de départ à la retraite à l'ARRCO, d'environ +1,0 an en 2027 et au-delà, par rapport à la situation avant réformes. Par rapport à cette situation, le nombre de retraités de droit direct serait diminué d'environ 400 000 personnes en 2020 et 800 000 personnes en 2060. Cependant, en rendement constant, la masse de prestations de retraite resterait quasiment identique en point de PIB<sup>5</sup>, sous l'effet d'une augmentation plus dynamique de la pension moyenne après réformes et accord de 2011, compensant la diminution du nombre de retraités : cette augmentation plus dynamique est liée à l'augmentation du nombre moyen de points acquis par les assurés ayant repoussé leur cessation d'emploi du fait de la réforme des retraites de 2010 et de la stabilisation du rendement sur la période 2011-2015 prévue par l'accord du 18 mars 2011. C'est moins le cas en rendement décroissant.

La masse des ressources serait par ailleurs plus élevée après réformes, du fait de la hausse du nombre de cotisants consécutive aux prolongations d'activité. Au total, les mesures prises depuis 2010 conduiraient donc à diminuer le besoin de financement de l'ARRCO sur la période 2011-2035, d'environ 0,05 % de PIB.

<sup>5</sup> Les simulations visant à estimer l'effet des réformes depuis 2010 et de la variante d'allongement de la durée d'assurance au-delà de 2020 (cf. *infra*) n'ont été réalisées que sous les hypothèses macroéconomiques du scénario B. Les résultats sont donc comparés à ce scénario.

Au-delà, l'augmentation plus dynamique de la pension moyenne compenserait financièrement les gains liés à l'augmentation de l'âge de départ et le solde élargi de l'ARRCO serait (en rendement constant) sensiblement identique avant et après réformes.



Il doit toutefois être précisé que l'exercice de comparaison avant-après réforme est d'interprétation délicate, du fait du changement de réglementation induit par l'accord de 2011 et venant modifier les effets de la réforme gouvernementale (passage d'un rendement décroissant avant accord à un rendement constant après accord). Il est à noter qu'à rendement constant, les paramètres des régimes évoluent différemment selon une situation avant accord (évolution suivant les prix) ou après accord (évolution suivant le maximum entre le salaire moyen AGIRC-ARRCO - 1,5% et les prix) : ce changement d'indexation rend la comparaison délicate.

##### 5. Variante d'allongement de la durée d'assurance requise après 2020 (cf. graphes supra)

Une variante d'allongement de la durée d'assurance requise pour le taux plein a été simulée, consistant à prolonger au-delà de 2020 l'application de la règle, définie en 2003, de partage des gains d'espérance de vie à 60 ans entre durée à la retraite et durée d'assurance requise. Cette variante de législation aurait une montée en charge très progressive, mais son impact s'avèrerait sensible à long terme : l'âge effectif moyen de départ à la retraite à l'ARRCO serait ainsi d'une année plus élevée pour les personnes partant à la retraite en 2060 (65,2 ans au lieu de 64,3 ans).

Ce décalage de l'âge effectif moyen de départ à la retraite se traduirait par une diminution du nombre de retraités de droit direct, et donc de la masse des pensions, par rapport au scénario où la durée requise est stabilisée à partir de 2020. La diminution de la masse des pensions serait toutefois moindre que celle du nombre de retraités, du fait d'une augmentation de la pension moyenne des retraités (environ +0,6 % en 2060 par rapport à la situation où la durée d'assurance requise n'augmenterait plus après 2020) : l'augmentation de la durée requise pour le taux plein se traduit en effet par davantage de points acquis par les assurés repoussant leur cessation d'activité.

Enfin, comme le report de l'âge de liquidation correspond pour certains assurés à un maintien dans l'emploi plus tardif, l'allongement de la durée requise pour le taux plein jouerait également sur les ressources.

Au total, la poursuite au-delà de 2020 de l'allongement de la durée requise pour le taux plein se traduirait par un besoin de financement de l'ARRCO plus faible de 0,1 point de PIB en 2060 par rapport à la situation où cette durée n'augmenterait plus après 2020.

## ARRCO - Rendements constants - Résultats (1)

<b>ARRCO - Rendements constants - Résultats (1)</b>							
<b>Ressources (hors compensation et produits de gestion)</b>							
	<b>2011</b>	<b>2020</b>	<b>2030</b>	<b>2040</b>	<b>2050</b>	<b>2060</b>	
<b>Scé. A</b>	Cotisants (Millions)	18,1	19,6	20,9	21,3	21,6	22,0
	Ressources (Mds d'euros)	45,6	54,6	66,7	79,2	95,6	116,1
	Ressources (% de PIB)	2,3%	2,4%	2,3%	2,3%	2,3%	2,3%
<b>Scé. B</b>	Cotisants (Millions)	18,1	19,4	20,8	21,3	21,6	22,0
	Ressources (Mds d'euros)	45,6	54,5	65,2	75,4	88,3	104,2
	Ressources (% de PIB)	2,3%	2,4%	2,3%	2,3%	2,3%	2,3%
<b>Scé. C</b>	Cotisants (Millions)	18,1	19,4	20,2	20,5	20,9	21,3
	Ressources (Mds d'euros)	45,6	54,4	63,0	71,2	81,7	94,4
	Ressources (% de PIB)	2,3%	2,4%	2,4%	2,3%	2,3%	2,3%
<b>Var. A'</b>	Cotisants (Millions)	18,1	19,6	20,9	21,3	21,6	22,0
	Ressources (Mds d'euros)	45,6	54,7	67,7	82,0	100,9	125,0
	Ressources (% de PIB)	2,3%	2,4%	2,3%	2,3%	2,3%	2,3%
<b>Var. C'</b>	Cotisants (Millions)	18,1	19,4	20,2	20,5	20,9	21,3
	Ressources (Mds d'euros)	45,6	54,3	61,2	67,2	74,9	84,0
	Ressources (% de PIB)	2,3%	2,4%	2,4%	2,3%	2,3%	2,3%
<b>Masse des pensions</b>							
	<b>2011</b>	<b>2020</b>	<b>2030</b>	<b>2040</b>	<b>2050</b>	<b>2060</b>	
<b>Scé. A</b>	Pensionnés de droit direct (Millions)	10,2	12,4	15,0	17,0	18,0	18,9
	Pension annuelle moyenne de droit direct (euros)	3 755	4 016	4 284	4 612	5 112	5 881
	Pensions de droit direct et dérivé (Mds d'euros)	46,2	59,1	75,4	91,7	106,3	126,5
	Pensions de droit direct et dérivé (% de PIB)	2,3%	2,6%	2,6%	2,7%	2,5%	2,5%
<b>Scé. B</b>	Pensionnés de droit direct (Millions)	10,2	12,4	15,0	17,0	18,0	18,9
	Pension annuelle moyenne de droit direct (euros)	3 755	4 016	4 204	4 393	4 724	5 272
	Pensions de droit direct et dérivé (Mds d'euros)	46,2	59,1	74,0	87,3	98,2	113,4
	Pensions de droit direct et dérivé (% de PIB)	2,3%	2,6%	2,7%	2,7%	2,6%	2,5%
<b>Scé. C</b>	Pensionnés de droit direct (Millions)	10,2	12,4	15,0	17,0	18,0	18,9
	Pension annuelle moyenne de droit direct (euros)	3 755	4 015	4 193	4 360	4 648	5 116
	Pensions de droit direct et dérivé (Mds d'euros)	46,2	59,1	73,8	86,7	96,7	110,2
	Pensions de droit direct et dérivé (% de PIB)	2,3%	2,6%	2,8%	2,8%	2,7%	2,7%
<b>Var. A'</b>	Pensionnés de droit direct (Millions)	10,2	12,4	15,0	17,0	18,0	18,9
	Pension annuelle moyenne de droit direct (euros)	3 755	4 016	4 344	4 775	5 405	6 350
	Pensions de droit direct et dérivé (Mds d'euros)	46,2	59,1	76,5	94,9	112,3	136,5
	Pensions de droit direct et dérivé (% de PIB)	2,3%	2,6%	2,6%	2,7%	2,6%	2,5%
<b>Var. C'</b>	Pensionnés de droit direct (Millions)	10,2	12,4	15,0	17,0	18,0	18,9
	Pension annuelle moyenne de droit direct (euros)	3 755	4 015	4 187	4 334	4 569	4 935
	Pensions de droit direct et dérivé (Mds d'euros)	46,2	59,1	73,7	86,2	95,2	106,5
	Pensions de droit direct et dérivé (% de PIB)	2,3%	2,6%	2,8%	3,0%	2,9%	2,9%
<b>Rapport démographique corrigé*</b>							
	<b>2011</b>	<b>2020</b>	<b>2030</b>	<b>2040</b>	<b>2050</b>	<b>2060</b>	
<b>Scé. A</b>	0,6	0,7	0,8	0,9	0,9	0,9	
<b>Scé. B</b>	0,6	0,7	0,8	0,9	0,9	0,9	
<b>Scé. C</b>	0,6	0,7	0,8	0,9	1,0	1,0	
<b>Var. A'</b>	0,6	0,7	0,8	0,9	0,9	0,9	
<b>Var. C'</b>	0,6	0,7	0,8	0,9	1,0	1,0	
<b>Solde technique (hors compensation et produits de gestion)</b>							
	<b>2011</b>	<b>2020</b>	<b>2030</b>	<b>2040</b>	<b>2050</b>	<b>2060</b>	
<b>Scé. A</b>	Mds d'euros	-0,6	-4,4	-8,7	-12,4	-10,7	-10,4
	% de PIB	0,0%	-0,2%	-0,3%	-0,4%	-0,3%	-0,2%
<b>Scé. B</b>	Mds d'euros	-0,6	-4,6	-8,8	-11,9	-9,9	-9,2
	% de PIB	0,0%	-0,2%	-0,3%	-0,4%	-0,3%	-0,2%
<b>Scé. C</b>	Mds d'euros	-0,6	-4,7	-10,8	-15,5	-15,0	-15,7
	% de PIB	0,0%	-0,2%	-0,4%	-0,5%	-0,4%	-0,4%
<b>Var. A'</b>	Mds d'euros	-0,6	-4,4	-8,8	-12,9	-11,5	-11,5
	% de PIB	0,0%	-0,2%	-0,3%	-0,4%	-0,3%	-0,2%
<b>Var. C'</b>	Mds d'euros	-0,6	-4,8	-12,5	-19,0	-20,3	-22,5
	% de PIB	0,0%	-0,2%	-0,5%	-0,7%	-0,6%	-0,6%

\* [Pensionnés de droit direct + (Pensionnés de droit dérivé / 2)] / Cotisants

**ARRCO - Rendements constants - Résultats (2)**

Solde élargi		2011	2020	2030	2040	2050	2060
<b>Scé. A</b>	Mds d'euros	-2,0	-5,8	-10,2	-14,0	-12,3	-12,1
	% de PIB	-0,1%	-0,3%	-0,4%	-0,4%	-0,3%	-0,2%
	Situation financière cumulée en % de PIB		0,5%	-2,4%	-6,5%	-9,9%	-12,3%
<b>Scé. B</b>	Mds d'euros	-2,0	-6,0	-10,3	-13,5	-11,5	-10,8
	% de PIB	-0,1%	-0,3%	-0,4%	-0,4%	-0,3%	-0,2%
	Situation financière cumulée en % de PIB		0,5%	-2,6%	-6,8%	-10,2%	-12,6%
<b>Scé. C</b>	Mds d'euros	-2,0	-6,1	-12,3	-17,0	-16,6	-17,4
	% de PIB	-0,1%	-0,3%	-0,5%	-0,6%	-0,5%	-0,4%
	Situation financière cumulée en % de PIB		0,5%	-3,1%	-8,5%	-13,4%	-17,5%
<b>Var. A'</b>	Mds d'euros	-2,0	-5,8	-10,3	-14,5	-13,1	-13,2
	% de PIB	-0,1%	-0,3%	-0,4%	-0,4%	-0,3%	-0,2%
	Situation financière cumulée en % de PIB		0,6%	-2,4%	-6,5%	-9,9%	-12,3%
<b>Var. C'</b>	Mds d'euros	-2,0	-6,2	-14,0	-20,5	-21,9	-24,1
	% de PIB	-0,1%	-0,3%	-0,5%	-0,7%	-0,7%	-0,7%
	Situation financière cumulée en % de PIB		0,5%	-3,5%	-10,1%	-16,9%	-23,2%
		Evolutions en moyennes annuelles					Croissance totale
		2011-2020	2020-2030	2030-2040	2040-2050	2050-2060	2011-2060
<b>Cotisants (%)</b>	Scénario A	0,9%	0,7%	0,2%	0,2%	0,2%	21,4%
	Scénario B	0,8%	0,7%	0,2%	0,2%	0,2%	21,4%
	Scénario C	0,8%	0,4%	0,2%	0,2%	0,2%	17,4%
	Variante A'	0,9%	0,7%	0,2%	0,2%	0,2%	21,4%
	Variante C'	0,8%	0,4%	0,2%	0,2%	0,2%	17,4%
<b>Total des ressources (%)</b>	Scénario A	2,0%	2,0%	1,7%	1,9%	2,0%	154,3%
	Scénario B	2,0%	1,8%	1,5%	1,6%	1,7%	128,3%
	Scénario C	2,0%	1,5%	1,2%	1,4%	1,5%	106,9%
	Variante A'	2,0%	2,2%	1,9%	2,1%	2,2%	173,9%
	Variante C'	1,9%	1,2%	0,9%	1,1%	1,2%	84,0%
<b>Pensionnés de droit direct (%)</b>	Scénario A	2,1%	2,0%	1,3%	0,5%	0,5%	84,2%
	Scénario B	2,1%	2,0%	1,3%	0,5%	0,5%	84,2%
	Scénario C	2,1%	2,0%	1,3%	0,5%	0,5%	84,2%
	Variante A'	2,1%	2,0%	1,3%	0,5%	0,5%	84,2%
	Variante C'	2,1%	2,0%	1,3%	0,5%	0,5%	84,2%
<b>Pension annuelle moyenne de droit direct (%)</b>	Scénario A	0,7%	0,6%	0,7%	1,0%	1,4%	56,6%
	Scénario B	0,7%	0,5%	0,4%	0,7%	1,1%	40,4%
	Scénario C	0,7%	0,4%	0,4%	0,6%	1,0%	36,3%
	Variante A'	0,7%	0,8%	1,0%	1,2%	1,6%	69,1%
	Variante C'	0,7%	0,4%	0,3%	0,5%	0,8%	31,4%
<b>Masse des pensions (%)</b>	Scénario A	2,8%	2,5%	2,0%	1,5%	1,8%	173,5%
	Scénario B	2,8%	2,3%	1,7%	1,2%	1,4%	145,3%
	Scénario C	2,8%	2,3%	1,6%	1,1%	1,3%	138,3%
	Variante A'	2,8%	2,6%	2,2%	1,7%	2,0%	195,3%
	Variante C'	2,8%	2,2%	1,6%	1,0%	1,1%	130,3%

**ARRCO - Rendements constants - Résultats (3)**

<b>Ressources (hors compensation et produits de gestion)</b>		<b>2011</b>	<b>2020</b>	<b>2030</b>	<b>2040</b>	<b>2050</b>	<b>2060</b>
<b>Scé. B</b>	Cotisants (Millions)	18,1	19,6	20,9	21,3	21,6	22,0
	Ressources (Mds d'euros)	45,6	54,5	65,2	75,4	88,3	104,2
	Ressources (% de PIB)	2,3%	2,4%	2,3%	2,3%	2,3%	2,3%
<b>Var. hors réforme depuis 2010</b>	Cotisants (Millions)	18,1	19,1	20,3	20,7	20,9	21,3
	Ressources (Mds d'euros)	45,8	53,6	64,4	74,8	87,8	102,8
	Ressources (% de PIB)	2,3%	2,4%	2,3%	2,3%	2,3%	2,3%
<b>Var. hausse de la durée d'assurance au-delà de 2020</b>	Cotisants (Millions)	18,1	19,4	21,0	21,6	22,1	22,6
	Ressources (Mds d'euros)	45,6	54,5	65,2	74,4	88,2	104,7
	Ressources (% de PIB)	2,3%	2,4%	2,3%	2,3%	2,3%	2,3%
<b>Masse des pensions</b>		<b>2011</b>	<b>2020</b>	<b>2030</b>	<b>2040</b>	<b>2050</b>	<b>2060</b>
<b>Scé. B</b>	Pensionnés de droit direct (Millions)	10,2	12,4	15,0	17,0	18,0	18,9
	Pension annuelle moyenne de droit direct (euros)	3 755	4 016	4 204	4 393	4 724	5 272
	Pensions de droit direct et dérivé (Mds d'euros)	46,2	59,1	74,0	87,3	98,2	113,4
	Pensions de droit direct et dérivé (% de PIB)	2,3%	2,6%	2,7%	2,7%	2,6%	2,5%
<b>Var. hors réforme depuis 2010</b>	Pensionnés de droit direct (Millions)	10,3	12,8	15,6	17,6	18,7	19,6
	Pension annuelle moyenne de droit direct (euros)	3 776	3 916	4 040	4 200	4 526	5 070
	Pensions de droit direct et dérivé (Mds d'euros)	46,6	59,5	74,1	86,7	97,8	113,6
	Pensions de droit direct et dérivé (% de PIB)	2,3%	2,6%	2,7%	2,7%	2,6%	2,5%
<b>Var. hausse de la durée d'assurance au-delà de 2020</b>	Pensionnés de droit direct (Millions)	10,2	12,4	14,8	16,7	17,5	18,2
	Pension annuelle moyenne de droit direct (euros)	3 755	4 016	4 199	4 390	4 729	5 302
	Pensions de droit direct et dérivé (Mds d'euros)	46,2	59,1	73,2	85,8	95,9	110,8
	Pensions de droit direct et dérivé (% de PIB)	2,3%	2,6%	2,6%	2,6%	2,5%	2,4%
<b>Rapport démographique corrigé*</b>		<b>2011</b>	<b>2020</b>	<b>2030</b>	<b>2040</b>	<b>2050</b>	<b>2060</b>
<b>Scé. B</b>		0,6	0,7	0,8	0,9	0,9	0,9
<b>Var. hors réforme depuis 2010</b>		0,6	0,8	0,9	0,9	1,0	1,0
<b>Var. hausse de la durée d'assurance au-delà de 2020</b>		0,6	0,7	0,8	0,9	0,9	0,9
* [Pensionnés de droit direct + (Pensionnés de droit dérivé / 2)] / Cotisants							
<b>Solde technique (hors compensation et produits de gestion)</b>		<b>2011</b>	<b>2020</b>	<b>2030</b>	<b>2040</b>	<b>2050</b>	<b>2060</b>
<b>Scé. B</b>	Mds d'euros	-0,6	-4,6	-8,8	-11,9	-9,9	-9,2
	% de PIB	0,0%	-0,2%	-0,3%	-0,4%	-0,3%	-0,2%
<b>Var. hors réforme depuis 2010</b>	Mds d'euros	-0,8	-5,9	-9,8	-11,9	-10,1	-10,8
	% de PIB	0,0%	-0,3%	-0,4%	-0,4%	-0,3%	-0,2%
<b>Var. hausse de la durée d'assurance au-delà de 2020</b>	Mds d'euros	-0,6	-4,6	-8,0	-11,5	-7,7	-6,1
	% de PIB	0,0%	-0,2%	-0,3%	-0,3%	-0,2%	-0,1%
<b>Solde élargi</b>		<b>2011</b>	<b>2020</b>	<b>2030</b>	<b>2040</b>	<b>2050</b>	<b>2060</b>
<b>Scé. B</b>	Mds d'euros	-2,0	-6,0	-10,3	-13,5	-11,5	-10,8
	% de PIB	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Situation financière cumulée en % de PIB		0,5%	-2,6%	-6,8%	-10,2%	-12,6%
<b>Var. hors réforme depuis 2010</b>	Mds d'euros	-2,2	-7,3	-11,3	-13,4	-11,7	-12,5
	% de PIB	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Situation financière cumulée en % de PIB		0,3%	-3,3%	-7,6%	-11,1%	-13,9%
<b>Var. hausse de la durée d'assurance au-delà de 2020</b>	Mds d'euros	-2,0	-6,0	-9,5	-13,0	-9,3	-7,8
	% de PIB	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Situation financière cumulée en % de PIB		0,5%	-2,5%	-6,4%	-9,3%	-11,1%

**ARRCO - Rendements constants - Résultats (4)**

	Evolutions en moyennes annuelles					Croissance totale 2011-2060	
	2011-2020	2020-2030	2030-2040	2040-2050	2050-2060		
<b>Cotisants (%)</b>	Scénario B	0,9%	0,7%	0,2%	0,2%	0,2%	<b>21,4%</b>
	Var. hors réforme depuis 2010	0,6%	0,6%	0,2%	0,1%	0,2%	<b>17,5%</b>
	Var. hausse de la durée d'assurance au-delà de 2020	0,8%	0,9%	0,3%	0,3%	0,2%	<b>24,7%</b>
<b>Total des ressources (%)</b>	Scénario B	2,0%	1,8%	1,5%	1,6%	1,7%	<b>128,3%</b>
	Var. hors réforme depuis 2010	1,8%	1,8%	1,5%	1,6%	1,6%	<b>124,4%</b>
	Var. hausse de la durée d'assurance au-delà de 2020	2,0%	1,8%	1,3%	1,7%	1,7%	<b>129,3%</b>
<b>Pensionnés de droit direct (%)</b>	Scénario B	2,1%	2,0%	1,3%	0,5%	0,5%	<b>84,2%</b>
	Var. hors réforme depuis 2010	2,5%	2,0%	1,2%	0,6%	0,5%	<b>91,1%</b>
	Var. hausse de la durée d'assurance au-delà de 2020	2,1%	1,8%	1,2%	0,4%	0,4%	<b>78,1%</b>
<b>Pension annuelle moyenne de droit direct (%)</b>	Scénario B	0,7%	0,5%	0,4%	0,7%	1,1%	<b>40,4%</b>
	Var. hors réforme depuis 2010	0,4%	0,3%	0,4%	0,7%	1,1%	<b>34,3%</b>
	Var. hausse de la durée d'assurance au-delà de 2020	0,7%	0,4%	0,4%	0,7%	1,2%	<b>41,2%</b>
<b>Masse des pensions (%)</b>	Scénario B	2,8%	2,3%	1,7%	1,2%	1,4%	<b>145,3%</b>
	Var. hors réforme depuis 2010	2,7%	2,2%	1,6%	1,2%	1,5%	<b>143,6%</b>
	Var. hausse de la durée d'assurance au-delà de 2020	2,8%	2,2%	1,6%	1,1%	1,5%	<b>139,7%</b>

## ARRCO - Rendements décroissants - Résultats (1)

<b>Ressources (hors compensation et produits de gestion)</b>		<b>2011</b>	<b>2020</b>	<b>2030</b>	<b>2040</b>	<b>2050</b>	<b>2060</b>
<b>Scé. A</b>	Cotisants (Millions)	18,1	19,6	20,9	21,3	21,6	22,0
	Ressources (Mds d'euros)	45,6	54,7	66,8	79,1	93,8	113,7
	Ressources (% de PIB)	2,3%	2,4%	2,3%	2,3%	2,2%	2,3%
<b>Scé. B</b>	Cotisants (Millions)	18,1	19,4	20,8	21,3	21,6	22,0
	Ressources (Mds d'euros)	45,6	54,5	65,4	75,3	86,7	102,1
	Ressources (% de PIB)	2,3%	2,4%	2,3%	2,3%	2,3%	2,3%
<b>Scé. C</b>	Cotisants (Millions)	18,1	19,4	20,2	20,5	20,9	21,3
	Ressources (Mds d'euros)	45,6	54,4	63,1	71,1	80,3	92,6
	Ressources (% de PIB)	2,3%	2,4%	2,4%	2,3%	2,3%	2,3%
<b>Var. A'</b>	Cotisants (Millions)	18,1	19,6	20,9	21,3	21,6	22,0
	Ressources (Mds d'euros)	45,6	54,7	67,8	81,8	99,0	122,4
	Ressources (% de PIB)	2,3%	2,4%	2,3%	2,3%	2,3%	2,3%
<b>Var. C'</b>	Cotisants (Millions)	18,1	19,4	20,2	20,5	20,9	21,3
	Ressources (Mds d'euros)	45,6	54,3	61,3	67,1	73,6	82,5
	Ressources (% de PIB)	2,3%	2,4%	2,4%	2,3%	2,3%	2,3%
<b>Masse des pensions</b>		<b>2011</b>	<b>2020</b>	<b>2030</b>	<b>2040</b>	<b>2050</b>	<b>2060</b>
<b>Scé. A</b>	Pensionnés de droit direct (Millions)	10,2	12,4	15,0	17,0	18,0	18,9
	Pension annuelle moyenne de droit direct (euros)	3 755	3 999	4 119	4 162	4 179	4 187
	Pensions de droit direct et dérivé (Mds d'euros)	46,2	58,8	72,5	82,8	87,1	90,5
	Pensions de droit direct et dérivé (% de PIB)	2,3%	2,6%	2,5%	2,4%	2,1%	1,8%
<b>Scé. B</b>	Pensionnés de droit direct (Millions)	10,2	12,4	15,0	17,0	18,0	18,9
	Pension annuelle moyenne de droit direct (euros)	3 755	3 999	4 127	4 167	4 181	4 185
	Pensions de droit direct et dérivé (Mds d'euros)	46,2	58,8	72,6	83,0	87,3	90,6
	Pensions de droit direct et dérivé (% de PIB)	2,3%	2,6%	2,6%	2,5%	2,3%	2,0%
<b>Scé. C</b>	Pensionnés de droit direct (Millions)	10,2	12,4	15,0	17,0	18,0	18,9
	Pension annuelle moyenne de droit direct (euros)	3 755	3 995	4 135	4 176	4 190	4 195
	Pensions de droit direct et dérivé (Mds d'euros)	46,2	58,8	72,8	83,2	87,5	90,9
	Pensions de droit direct et dérivé (% de PIB)	2,3%	2,6%	2,7%	2,7%	2,5%	2,2%
<b>Var. A'</b>	Pensionnés de droit direct (Millions)	10,2	12,4	15,0	17,0	18,0	18,9
	Pension annuelle moyenne de droit direct (euros)	3 755	3 995	4 119	4 162	4 181	4 191
	Pensions de droit direct et dérivé (Mds d'euros)	46,2	58,8	72,5	82,8	87,1	90,4
	Pensions de droit direct et dérivé (% de PIB)	2,3%	2,5%	2,5%	2,3%	2,0%	1,7%
<b>Var. C'</b>	Pensionnés de droit direct (Millions)	10,2	12,4	15,0	17,0	18,0	18,9
	Pension annuelle moyenne de droit direct (euros)	3 755	4 003	4 141	4 178	4 187	4 187
	Pensions de droit direct et dérivé (Mds d'euros)	46,2	58,9	72,9	83,3	87,5	90,8
	Pensions de droit direct et dérivé (% de PIB)	2,3%	2,6%	2,8%	2,9%	2,7%	2,5%
<b>Rapport démographique corrigé*</b>		<b>2011</b>	<b>2020</b>	<b>2030</b>	<b>2040</b>	<b>2050</b>	<b>2060</b>
<b>Scé. A</b>		0,6	0,7	0,8	0,9	0,9	0,9
<b>Scé. B</b>		0,6	0,7	0,8	0,9	0,9	0,9
<b>Scé. C</b>		0,6	0,7	0,8	0,9	1,0	1,0
<b>Var. A'</b>		0,6	0,7	0,8	0,9	0,9	0,9
<b>Var. C'</b>		0,6	0,7	0,8	0,9	1,0	1,0
<b>Solde technique (hors compensation et produits de gestion)</b>		<b>2011</b>	<b>2020</b>	<b>2030</b>	<b>2040</b>	<b>2050</b>	<b>2060</b>
<b>Scé. A</b>	Mds d'euros	-0,6	-4,2	-5,7	-3,7	6,7	23,2
	% de PIB	0,0%	-0,2%	-0,2%	-0,1%	0,2%	0,5%
<b>Scé. B</b>	Mds d'euros	-0,6	-4,4	-7,3	-7,7	-0,6	11,5
	% de PIB	0,0%	-0,2%	-0,3%	-0,2%	0,0%	0,3%
<b>Scé. C</b>	Mds d'euros	-0,6	-4,4	-9,7	-12,1	-7,2	1,7
	% de PIB	0,0%	-0,2%	-0,4%	-0,4%	-0,2%	0,0%
<b>Var. A'</b>	Mds d'euros	-0,6	-4,1	-4,7	-0,9	11,9	32,0
	% de PIB	0,0%	-0,2%	-0,2%	0,0%	0,3%	0,6%
<b>Var. C'</b>	Mds d'euros	-0,6	-4,6	-11,6	-16,2	-13,9	-8,4
	% de PIB	0,0%	-0,2%	-0,4%	-0,6%	-0,4%	-0,2%

\* [Pensionnés de droit direct + (Pensionnés de droit dérivé / 2)] / Cotisants

**ARRCO - Rendements décroissants - Résultats (2)**

Solde élargi		2011	2020	2030	2040	2050	2060
		Mds d'euros	-2,0	-5,6	-7,2	-5,3	5,1
<b>Scé. A</b>	% de PIB	-0,1%	-0,2%	-0,3%	-0,2%	0,1%	0,4%
	Situation financière cumulée en % de PIB		0,6%	-1,8%	-4,1%	-4,1%	-1,0%
	Mds d'euros	-2,0	-5,8	-8,8	-9,3	-2,2	9,9
<b>Scé. B</b>	% de PIB	-0,1%	-0,3%	-0,3%	-0,3%	-0,1%	0,2%
	Situation financière cumulée en % de PIB		0,6%	-2,3%	-5,5%	-7,1%	-5,9%
	Mds d'euros	-2,0	-5,8	-11,2	-13,6	-8,8	0,1
<b>Scé. C</b>	% de PIB	-0,1%	-0,3%	-0,4%	-0,4%	-0,2%	0,0%
	Situation financière cumulée en % de PIB		0,6%	-2,8%	-7,4%	-10,8%	-11,6%
	Mds d'euros	-2,0	-5,5	-6,2	-2,5	10,3	30,4
<b>Var. A'</b>	% de PIB	-0,1%	-0,2%	-0,2%	-0,1%	0,2%	0,6%
	Situation financière cumulée en % de PIB		0,6%	-1,7%	-3,3%	-2,3%	2,0%
	Mds d'euros	-2,0	-6,0	-13,1	-17,7	-15,5	-10,0
<b>Var. C'</b>	% de PIB	-0,1%	-0,3%	-0,5%	-0,6%	-0,5%	-0,3%
	Situation financière cumulée en % de PIB		0,6%	-3,3%	-9,3%	-14,6%	-17,9%

	Evolutions en moyennes annuelles					Croissance totale 2011-2060	
	2011-2020	2020-2030	2030-2040	2040-2050	2050-2060		
<b>Cotisants (%)</b>	Scénario A	0,9%	0,7%	0,2%	0,2%	0,2%	<b>21,4%</b>
	Scénario B	0,8%	0,7%	0,2%	0,2%	0,2%	<b>21,4%</b>
	Scénario C	0,8%	0,4%	0,2%	0,2%	0,2%	<b>17,4%</b>
	Variante A'	0,9%	0,7%	0,2%	0,2%	0,2%	<b>21,4%</b>
	Variante C'	0,8%	0,4%	0,2%	0,2%	0,2%	<b>17,4%</b>
<b>Total des ressources (%)</b>	Scénario A	2,0%	2,0%	1,7%	1,7%	1,9%	<b>149,1%</b>
	Scénario B	2,0%	1,8%	1,4%	1,4%	1,6%	<b>123,6%</b>
	Scénario C	2,0%	1,5%	1,2%	1,2%	1,4%	<b>102,8%</b>
	Variante A'	2,0%	2,2%	1,9%	1,9%	2,1%	<b>168,2%</b>
	Variante C'	1,9%	1,2%	0,9%	0,9%	1,1%	<b>80,6%</b>
<b>Pensionnés de droit direct (%)</b>	Scénario A	2,1%	2,0%	1,3%	0,5%	0,5%	<b>84,2%</b>
	Scénario B	2,1%	2,0%	1,3%	0,5%	0,5%	<b>84,2%</b>
	Scénario C	2,1%	2,0%	1,3%	0,5%	0,5%	<b>84,2%</b>
	Variante A'	2,1%	2,0%	1,3%	0,5%	0,5%	<b>84,2%</b>
	Variante C'	2,1%	2,0%	1,3%	0,5%	0,5%	<b>84,2%</b>
<b>Pension annuelle moyenne de droit direct (%)</b>	Scénario A	0,7%	0,3%	0,1%	0,0%	0,0%	<b>11,5%</b>
	Scénario B	0,7%	0,3%	0,1%	0,0%	0,0%	<b>11,4%</b>
	Scénario C	0,7%	0,3%	0,1%	0,0%	0,0%	<b>11,7%</b>
	Variante A'	0,7%	0,3%	0,1%	0,0%	0,0%	<b>11,6%</b>
	Variante C'	0,7%	0,3%	0,1%	0,0%	0,0%	<b>11,5%</b>
<b>Masse des pensions (%)</b>	Scénario A	2,7%	2,1%	1,3%	0,5%	0,4%	<b>95,6%</b>
	Scénario B	2,7%	2,1%	1,3%	0,5%	0,4%	<b>95,9%</b>
	Scénario C	2,7%	2,2%	1,3%	0,5%	0,4%	<b>96,5%</b>
	Variante A'	2,7%	2,1%	1,3%	0,5%	0,4%	<b>95,6%</b>
	Variante C'	2,7%	2,2%	1,3%	0,5%	0,4%	<b>96,4%</b>

### ARRCO - Rendements décroissants - Résultats (3)

<b>Ressources (hors compensation et produits de gestion)</b>		<b>2011</b>	<b>2020</b>	<b>2030</b>	<b>2040</b>	<b>2050</b>	<b>2060</b>
<b>Scé. B</b>	Cotisants (Millions)	18,1	19,6	20,9	21,3	21,6	22,0
	Ressources (Mds d'euros)	45,6	54,5	65,4	75,3	86,7	102,1
	Ressources (% de PIB)	2,3%	2,4%	2,3%	2,3%	2,3%	2,3%
<b>Var. hors réforme depuis 2010</b>	Cotisants (Millions)	18,1	19,1	20,3	20,7	20,9	21,3
	Ressources (Mds d'euros)	45,8	53,7	64,6	75,1	87,5	101,6
	Ressources (% de PIB)	2,3%	2,4%	2,4%	2,3%	2,3%	2,3%
<b>Var. hausse de la durée d'assurance au-delà de 2020</b>	Cotisants (Millions)	18,1	19,4	21,0	21,6	22,1	22,6
	Ressources (Mds d'euros)	45,6	54,5	65,3	74,3	88,5	105,2
	Ressources (% de PIB)	2,3%	2,4%	2,3%	2,3%	2,3%	2,3%
<b>Masse des pensions</b>		<b>2011</b>	<b>2020</b>	<b>2030</b>	<b>2040</b>	<b>2050</b>	<b>2060</b>
<b>Scé. B</b>	Pensionnés de droit direct (Millions)	10,2	12,4	15,0	17,0	18,0	18,9
	Pension annuelle moyenne de droit direct (euros)	3 755	3 999	4 127	4 167	4 181	4 185
	Pensions de droit direct et dérivé (Mds d'euros)	46,2	58,8	72,6	83,0	87,3	90,6
	Pensions de droit direct et dérivé (% de PIB)	2,3%	2,6%	2,6%	2,5%	2,3%	2,0%
<b>Var. hors réforme depuis 2010</b>	Pensionnés de droit direct (Millions)	10,3	12,8	15,6	17,6	18,7	19,6
	Pension annuelle moyenne de droit direct (euros)	3 776	3 909	3 969	3 953	3 921	3 896
	Pensions de droit direct et dérivé (Mds d'euros)	46,6	59,4	72,9	81,8	85,2	87,9
	Pensions de droit direct et dérivé (% de PIB)	2,3%	2,6%	2,7%	2,5%	2,2%	2,0%
<b>Var. hausse de la durée d'assurance au-delà de 2020</b>	Pensionnés de droit direct (Millions)	10,2	12,4	14,8	16,7	17,5	18,2
	Pension annuelle moyenne de droit direct (euros)	3 755	3 999	4 123	4 170	4 197	4 227
	Pensions de droit direct et dérivé (Mds d'euros)	46,2	58,8	71,9	81,6	85,4	88,8
	Pensions de droit direct et dérivé (% de PIB)	2,3%	2,6%	2,6%	2,5%	2,2%	1,9%
<b>Rapport démographique corrigé*</b>		<b>2011</b>	<b>2020</b>	<b>2030</b>	<b>2040</b>	<b>2050</b>	<b>2060</b>
<b>Scé. B</b>		0,6	0,7	0,8	0,9	0,9	0,9
<b>Var. hors réforme depuis 2010</b>		0,6	0,8	0,9	0,9	1,0	1,0
<b>Var. hausse de la durée d'assurance au-delà de 2020</b>		0,6	0,7	0,8	0,9	0,9	0,9
<b>Solde technique (hors compensation et produits de gestion)</b>		<b>2011</b>	<b>2020</b>	<b>2030</b>	<b>2040</b>	<b>2050</b>	<b>2060</b>
<b>Scé. B</b>	Mds d'euros	-0,6	-4,4	-7,3	-7,7	-0,6	11,5
	% de PIB	0,0%	-0,2%	-0,3%	-0,2%	0,0%	0,3%
<b>Var. hors réforme depuis 2010</b>	Mds d'euros	-0,8	-5,7	-8,2	-6,7	2,2	13,7
	% de PIB	0,0%	-0,3%	-0,3%	-0,2%	0,1%	0,3%
<b>Var. hausse de la durée d'assurance au-delà de 2020</b>	Mds d'euros	-0,6	-4,4	-6,5	-7,4	3,1	16,3
	% de PIB	0,0%	-0,2%	-0,2%	-0,2%	0,1%	0,4%
* [Pensionnés de droit direct + (Pensionnés de droit dérivé / 2)] / Cotisants							
<b>Solde élargi</b>		<b>2011</b>	<b>2020</b>	<b>2030</b>	<b>2040</b>	<b>2050</b>	<b>2060</b>
<b>Scé. B</b>	Mds d'euros	-2,0	-5,8	-8,8	-9,3	-2,2	9,9
	% de PIB	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Situation financière cumulée en % de PIB		0,6%	-2,3%	-5,5%	-7,1%	-5,9%
<b>Var. hors réforme depuis 2010</b>	Mds d'euros	-2,2	-7,1	-9,8	-8,3	0,6	12,0
	% de PIB	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Situation financière cumulée en % de PIB		0,3%	-3,0%	-6,2%	-7,3%	-5,7%
<b>Var. hausse de la durée d'assurance au-delà de 2020</b>	Mds d'euros	-2,0	-5,8	-8,1	-8,9	1,5	14,7
	% de PIB	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Situation financière cumulée en % de PIB		0,6%	-2,1%	-5,2%	-6,1%	-4,1%

**ARRCO - Rendements décroissants - Résultats (4)**

	Evolutions en moyennes annuelles					Croissance totale 2011-2060	
	2011-2020	2020-2030	2030-2040	2040-2050	2050-2060		
<b>Cotisants (%)</b>	Scénario B	0,9%	0,7%	0,2%	0,2%	0,2%	<b>21,4%</b>
	Var. hors réforme depuis 2010	0,6%	0,6%	0,2%	0,1%	0,2%	<b>17,5%</b>
	Var. hausse de la durée d'assurance au-delà de 2020	0,8%	0,9%	0,3%	0,3%	0,2%	<b>24,7%</b>
<b>Total des ressources (%)</b>	Scénario B	2,0%	1,8%	1,4%	1,4%	1,6%	<b>123,6%</b>
	Var. hors réforme depuis 2010	1,8%	1,9%	1,5%	1,5%	1,5%	<b>121,9%</b>
	Var. hausse de la durée d'assurance au-delà de 2020	2,0%	1,8%	1,3%	1,8%	1,7%	<b>130,4%</b>
<b>Pensionnés de droit direct (%)</b>	Scénario B	2,1%	2,0%	1,3%	0,5%	0,5%	<b>84,2%</b>
	Var. hors réforme depuis 2010	2,5%	2,0%	1,2%	0,6%	0,5%	<b>91,1%</b>
	Var. hausse de la durée d'assurance au-delà de 2020	2,1%	1,8%	1,2%	0,4%	0,4%	<b>78,1%</b>
<b>Pension annuelle moyenne de droit direct (%)</b>	Scénario B	0,7%	0,3%	0,1%	0,0%	0,0%	<b>11,4%</b>
	Var. hors réforme depuis 2010	0,4%	0,2%	0,0%	-0,1%	-0,1%	<b>3,2%</b>
	Var. hausse de la durée d'assurance au-delà de 2020	0,7%	0,3%	0,1%	0,1%	0,1%	<b>12,6%</b>
<b>Masse des pensions (%)</b>	Scénario B	2,7%	2,1%	1,3%	0,5%	0,4%	<b>95,9%</b>
	Var. hors réforme depuis 2010	2,7%	2,1%	1,2%	0,4%	0,3%	<b>88,6%</b>
	Var. hausse de la durée d'assurance au-delà de 2020	2,7%	2,0%	1,3%	0,5%	0,4%	<b>92,1%</b>